



**RETURN BIDS TO :**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**  
Bid Receiving - Réception des soumissions:

**Correctional Service Canada (CSC)**  
**Service correctionnel Canada (SCC)**  
250, Montée St-François  
Laval (Québec) H7C 1S5  
Téléphone : 450-661-9550, poste 3223

## REQUEST FOR PROPOSAL

### SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

**Proposal to: Correctional Service Canada**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

**Proposition à: Service Correctionnel du Canada**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments — Commentaires :**

THIS DOCUMENT DOESN'T CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT – CE DOCUMENT NE COMPORTE PAS D'EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.

**Issuing Office – Bureau de distribution :**

Correctional Service Canada (CSC)  
Service correctionnel du Canada (SCC)  
250, Montée St-François  
Laval (Québec) H7C 1S5

<b>Title — Sujet: Retaining wall rehabilitation</b>	
<b>Réfection du mur de soutènement</b>	
<b>Solicitation No. — No. de l'invitation :</b> 21301-18-2717622	
<b>Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation :</b> <b>003</b>	<b>Date :</b> November 3, 2017 3 novembre 2017
<b>GETS Reference No. — No. de Référence de SEAG</b> PW-17-00798945	
<b>Solicitation Closes — L'invitation prend fin</b> <b>at /à :</b> 2 p.m. EDT – 14h HNE	
<b>on / le :</b> November 8 <sup>th</sup> 2017 / 8 novembre 2017	
<b>F.O.B. — F.A.B.</b> Plant – Usine: Destination: X Other-Autre:	
<b>Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à:</b> <b>Karine Clément</b> Agente régionale int., Approvisionnements et Contrats/ Acting Contracting and Procurement Regional Officer <a href="mailto:karine.clement@csc-scc.gc.ca">karine.clement@csc-scc.gc.ca</a>	
<b>Telephone No. – No de téléphone:</b> 450-661-9550, poste 3214	<b>Fax No. – No de télécopieur:</b> 450-664-6626
<b>Destination of Services:</b> <b>Destination des services:</b> Centre de surveillance à l'immigration/ Immigration holding centre 200, Montée St-François Laval (Quebec) H7C 1S5	
<b>Instructions:</b> See Herein <b>Instructions :</b> Voir aux présentes	



## La modification #003 à l'invitation est émise pour:

---

Les questions suivantes ont été posées par des soumissionnaires :

Q1 : Le talus existant doit-il être déplacé en entier?

R1 : Oui, tel qu'indiqué aux plans

Q2 : Est-ce que le volume du décapage du talus est inclus dans les 1100m<sup>3</sup> ?

R2 : Oui

Q3 : Doit-on tout décaper et réensemencer le terrain au complet? Avez-vous des limites à nous donner ou une surface pour le décapage?

R3 : Non seulement le talus

Q4 : À quelle élévation devons niveler terrain final ?

R4 : L'entrepreneur sera responsable de créer le talus du haut du mur existant avec la pente indiquée aux plans. Le nouveau talus doit être continu et ce jusqu'à ce qu'il rejoigne le niveau du sol existant.

Q5 : Les 14 m<sup>2</sup> de surface de mur de béton à réparer ne sont que pour la partie du mur côté stationnement, excluant le coin et le mur à remblayer, svp confirmer ?

R5 : Voir addenda S-01

Q6 : Et si le mur à remblayer est à réparer, doit-il l'être avant ou seulement après pour ce qui sera apparent?

R6 : Seulement ce qui sera apparent, voir addenda S-01

Q7 : Le type de démolition de la surface du mur de béton doit être que tel que montrée au plan soit de 75mm de profondeur seulement à faire. Rien en de ça ni au-dessus?

R7 : Peut-être moindre si béton sain rencontrer avant.

Q8 : Si l'armature dégagée n'est pas corrodée, seulement un nettoyage au jet d'eau à pression sera fait, dans le cas où l'armature présente des traces de rouille un nettoyage au jet de sable est demandé. C'est deux modes de nettoyage n'ont pas le même coût au m<sup>2</sup>. Nous avons besoin de quantité pour chacun à faire pour notre soumission?

R8 : Selon les plans, prévoir de nettoyer mécaniquement l'armature pour enlever la rouille.

Q9 : Nous avons besoin des quantités d'armature à remplacer (si corrodée à plus de 15%) pour notre soumission?

R9 : Voir addenda S-02

Q10 : Est-ce que cette armature à remplacer peut être remplacée simplement par le nouveau treillis?

R10 : Non

Q11 : Le treillis à ajouter dans toutes les surfaces démolies doit-il être galvanisé partout?

R11 : Oui voir addenda S-02

Q12 : La clôture à démanteler le sera comment?

R12 : Selon la méthode préconiser par l'entrepreneur

Q13 : Combien il y a de poteaux pour cette section de clôture à démanteler et y-aura-t-il une réparation à faire sur le dessus de ce mur pour les trous de poteaux?

R13 : Le nombre de poteau n'est pas connu. Voir addenda S-01 pour 2<sup>e</sup> portion de la question



Q14 : Qui fournit l'électricité?

R14 : L'entrepreneur aura accès à une prise de courant 120-240 pour de petits appareils mais pour tout besoin supplémentaires, il devra se prévoir une génératrice et être autonome.

Q15 : La soumission est un prix forfaitaire, y-a-t-il un bordereau de quantité par item à faire parce que dans les différentes sections du devis il y a un article "Mesurage aux fins de paiement". Exemple : 31 233 00 Excavation et remblai

R15 : Non, il n'y a pas de bordereau de soumission, vous devez seulement inscrire votre montant à la page 8 de 10 du document de soumission section SA03.

Étant donné qu'il y a eu une visite obligatoire des lieux le 20 octobre 2017 à 9h00, seuls les soumissionnaires présents à la visite peuvent soumissionner.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.